

# HOTELA Allocations familiales

Montreux

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée des délégués  
sur les comptes annuels 2021

# Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée des délégués de HOTELA Allocations familiales

Montreux

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de HOTELA Allocations familiales, comprenant le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 au sens des dispositions y relatives de la législation fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants.

### Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions y relatives des législations fédérale et cantonales sur les allocations familiales, aux statuts et aux règlements, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions y relatives de la législation fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux dispositions y relatives de la législation fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants, aux dispositions légales applicables et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

En outre, nous attestons la conformité de la tenue de la comptabilité et de la gestion de HOTELA Allocations familiales avec les différentes prescriptions cantonales et avec celles qui découlent de la Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants. Dans ce contexte, nous avons apprécié si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les directives sur le contrôle d'employeurs sont respectées. Le contrôle de la gestion n'a cependant pas pour but d'exprimer une opinion sur l'opportunité de celle-ci.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Lienhard  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Robin Bruttin

Lausanne, le 10 mai 2022

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)

**Bilan au 31.12.2021**

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs</b>			
Liquidités	1	1'316'013	232'972
Placements de capitaux	2	15'461'346	13'504'781
Débiteurs et autres créances	3	1'680'945	2'146'126
Compte de régularisation d'actifs		754'171	97'016
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>19'212'475</b>	<b>15'980'894</b>
Participations, prêts, capital actions	4	10'130'001	13'527'794
<b>Immobilisations financières</b>		<b>10'130'001</b>	<b>13'527'794</b>
Immeubles	5	12'810'000	13'130'250
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>12'810'000</b>	<b>13'130'250</b>
Licences Swiss Pension Solution		1	1'458'000
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>1</b>	<b>1'458'000</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>22'940'002</b>	<b>28'116'044</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>42'152'477</b>	<b>44'096'938</b>
<b>Passifs</b>			
Créanciers	6	1'122'880	1'358'513
Compte de régularisation de passifs		58'069	16'370
<b>Fonds étrangers à court court terme</b>		<b>1'180'950</b>	<b>1'374'883</b>
Provisions et réserves	7	13'302'396	15'100'000
<b>Total des provisions</b>		<b>13'302'396</b>	<b>15'100'000</b>
Bénéfice d'exercice		47'077	38'498
Réserve de couv. des risques de fluctuation		27'622'055	27'583'556
<b>Fonds propres</b>		<b>27'669'132</b>	<b>27'622'055</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>42'152'477</b>	<b>44'096'938</b>

**Résultat au 31.12.2021**

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Cotisations	8	59'016'461	61'182'088
Allocations versées		-52'195'721	-55'061'748
Résultat net de surcompensation	9	-1'798'788	-3'820'741
Dissolution de la provision sur le financement de LAFam		0	1'500'000
<b>Résultat d'assurance</b>		<b>5'021'952</b>	<b>3'799'599</b>
Indemnisation travaux pour des tiers		244'907	248'099
Charges administratives		-147'317	-116'518
Contribution à HOTELA Caisse de compensation AVS		-3'300'000	-3'700'000
Attribution à la provision perte sur débiteurs		-800'000	-1'000'000
<b>Charges d'administration</b>		<b>-4'002'410</b>	<b>-4'568'419</b>
Résultat des immeubles d'exploitation	10	838'962	722'250
Charges de rénovation		-712'333	-63'126
Variation de la provision travaux sur immeubles		-200'000	0
Amortissements des immeubles d'exploitation		-320'250	-320'250
<b>Résultat net des immeubles d'exploitation</b>		<b>-393'622</b>	<b>338'874</b>
Charges et produits financiers	11	1'437'207	489'469
Variation réserve fluctuation valeurs sur titres		-550'000	0
Intérêts moratoires et rémunérateurs		-8'051	-21'024
<b>Résultat financier</b>		<b>879'156</b>	<b>468'445</b>
Amortissement licence Swiss Pension Solutions		-1'457'999	0
Amortissement prêt et avance à Swiss Pension Solutions		-3'347'604	0
Dissolution de la provision pertes sur débiteurs		3'347'604	0
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>-1'457'999</b>	<b>0</b>
<b>Résultat d'exercice</b>	<b>12</b>	<b>47'077</b>	<b>38'498</b>
<b>Affectation du résultat d'exercice</b>			
Attribution à la réserve de couverture des risques de fluctuation		<b>47'077</b>	<b>38'498</b>

## **Annexes aux comptes annuels**

### **I. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit:

#### **Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services**

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### **Comptabilisation des produits**

Selon le principe de réalisation, un produit est réputé réalisé normalement lors de la livraison d'une marchandise ou de la fourniture d'une prestation. La date de clôture des comptes annuels est déterminante pour la délimitation du chiffre d'affaires qui est reconnu lorsque le montant des produits peut être déterminé de manière fiable et que la probabilité que l'entreprise en tirera des avantages économiques est suffisamment élevée.

### **II. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels**

#### **A. Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle**

HOTELA Allocations familiales n'a compté en 2021 aucun employé à plein temps (EPT).

#### **B. Engagements conditionnels**

Néant.

#### **C. Dissolution nette de réserves latentes**

Néant.

#### **D. Explications relatives aux postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat**

Néant.

#### **E. Evénement important survenu après la date de bilan**

Néant.

**Annexes aux comptes annuels**
**III. Annexe au Bilan**

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>1. Liquidités</b>		
BCV - Compte centralisé	1'286'480	224'114
CS - Cash Management	29'534	8'858
<b>Liquidités</b>	<b>1'316'013</b>	<b>232'972</b>
<b>2. Placements de capitaux</b>		
Obligations en CHF	1'632'970	1'505'093
Obligations en monnaies étrangères	4'341'971	3'890'392
Actions suisses	3'251'903	2'700'149
Actions internationales	4'899'881	4'256'107
Actions marchés émergents	1'334'621	1'153'040
<b>Placements de capitaux</b>	<b>15'461'346</b>	<b>13'504'781</b>
<b>3. Débiteurs et autres créances</b>		
Débiteurs affiliés	351'000	551'000
Débiteurs formation professionnelle	60'000	60'000
c/c HOTELA caisse de compensation AVS	996'410	1'375'914
Allocations familiales à restituer	63'870	65'608
Impôt anticipé à récupérer	93'498	77'642
c/c fonds cantonal de Genève	116'167	15'962
<b>Débiteurs et autres créances</b>	<b>1'680'945</b>	<b>2'146'126</b>
<b>4. Immobilisations financières</b>		
Participation dans HOTELA Assurances SA	8'100'000	8'100'000
Parts sociales Crédit Hôtelier	2'000'001	2'000'001
Prêt à Swiss Pension Solutions	0	3'397'793
Capital actions Swiss Pension Solutions	30'000	30'000
<b>Immobilisations financières</b>	<b>10'130'001</b>	<b>13'527'794</b>
<b>5. Immobilisations corporelles</b>		
Immeuble Hotela	10'320'000	10'578'000
Immeuble Palazzetto	2'490'000	2'552'250
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12'810'000</b>	<b>13'130'250</b>

**Annexes aux comptes annuels**

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>6. Créanciers</b>		
Impôts à la source	8'581	0
Charges sociales	825	998
Retenue formation professionnelle	60'000	60'000
c/c formation professionnelle	0	307'306
c/c Association Hôtelière du Valais	124'325	93'369
c/c Fonds cantonal famille VS	17'733	10'007
c/c Lucerne (formation professionnelle)	41'870	42'383
c/c Fribourg (centre prof.cantonal)	18'715	20'082
c/c Association Hôtelière de Fribourg	4'497	4'568
c/c Senesuisse	60'225	97'430
c/c FAK Bâle	27'961	30'344
c/c VS (formation professionnelle)	95'008	87'276
c/c JU (formation professionnelle)	4'221	3'515
c/c Hôtellerie Suisse Romande (ARH)	34'508	37'820
c/c Allocation intégration Tessin	27'149	29'708
c/c Fonds formation prof Tessin	12'311	9'689
c/c FFPP Neuchâtel	32'554	30'801
c/c Fds form prof ZH	1'679	6'796
c/c PSAL canton de Thurgovie	9'995	9'789
c/c PSAL canton de Soleure	1'364	1'119
c/c LStE Accueil Fribourg	18'715	20'082
c/c LAE Accueil Neuchâtel	17'630	15'750
c/c PSAL canton d'Argovie	766	553
c/c FFPC Genève	119'629	121'938
c/c Soutien chômage Lucerne	6'717	7'430
c/c PSAL GL	176	139
c/c LSPAÉ Accueil GE	102'583	112'226
c/c LFFD Mode Dual NE	216'487	197'393
c/c LPCFAM-SO	56'660	0
<b>Total des créanciers</b>	<b>1'122'880</b>	<b>1'358'513</b>
<b>7. Provisions et réserves</b>		
Provision pertes sur débiteurs	452'396	3'000'000
Provision gestion administrative	700'000	700'000
Provision travaux sur immeubles	2'200'000	2'000'000
Réserve fluctuation valeurs sur titres	3'650'000	3'100'000
Provision financement LAFam	6'300'000	6'300'000
<b>Total des provisions</b>	<b>13'302'396</b>	<b>15'100'000</b>

**Annexes aux comptes annuels**

en CHF 31.12.2021 31.12.2020

**8. Cotisations**

Cotisations brutes	59'127'505	61'221'361
Cotisations irrécouvrables	-111'044	-39'273
<b>Cotisations</b>	<b>59'016'461</b>	<b>61'182'088</b>

**9. Résultat net de surcompensation**
**Cantons**

Berne	-472'608	-485'516
Bâle-Ville	-12'316	20'809
Bâle-Campagne	608'424	0
Fribourg	-3'161	-1'855
Genève	1'021'254	965'057
Grison	-535'073	-452'750
Jura	83'258	-38'315
Lucerne	-392'734	-444'569
Nidwald	-151'278	-254'770
Obwald	-220'081	-170'299
Saint-Gall	-19'291	-15'722
Schaffhouse	54'100	28'645
Soleure	74'204	76'386
Schwyz	1'253	-37'160
Tessin	-36'887	-396'086
Uri	-242'675	-231'154
Valais	-2'339'939	-2'531'592
Zug	128'892	148'152
Zürich	655'869	0
<b>Total</b>	<b>-1'798'788</b>	<b>-3'820'741</b>

**10. Résultat des immeubles d'exploitation**

Revenus locatifs	1'024'322	1'027'209
Charges locatives	-185'360	-304'959
<b>Résultat des immeubles d'exploitation</b>	<b>838'962</b>	<b>722'250</b>

**11. Résultat des placements**

Revenus sur obligations	-154'286	163'344
Revenus sur actions et fonds immobiliers	1'631'312	382'930
Taxes, courtages et frais de gestion	-39'819	-56'806
<b>Résultat des placements</b>	<b>1'437'207</b>	<b>489'469</b>

## Annexes aux comptes annuels

### 12. Bénéfice d'exercice

Les comptes de l'année 2021 présentent un excédent de recettes de CHF 47'077.43.

Ce résultat tient compte d'un amortissement des immeubles de 2% par année.

Durant l'exercice, un montant de CHF 800'000 a été attribué à la provision pour pertes sur débiteurs afin qu'elle atteigne un montant de CHF 3'800'000. Celle-ci a ensuite été dissoute d'un montant de CHF 3'347'604.46 afin d'amortir entièrement la licence SPS, l'avance et le prêt à SPS.

La provision pour travaux sur immeubles a été dissoute puis reconstituée du montant de CHF 712'333.45 pour les travaux apportés à l'ensemble du bâtiment Palazzetto au cours de l'exercice, puis augmentée de CHF 200'000.

L'excellente performance nette des placements de 9.63% a permis d'attribuer CHF 550'000 à la réserve de fluctuation de valeurs sur titres, la portant ainsi à CHF 3'650'000. Son niveau s'élève au 31.12.2021 à 21.8% des placements et liquidités, ce qui la rapproche de son objectif de 26.3%

Pour l'attribution de l'excédent de recettes, la répartition suivante est proposée :

Constitution de la réserve de couverture des risques de fluctuation	CHF 47'077
<b>Total du bénéfice</b>	<b>CHF 47'077</b>

Les fonds propres, au 31 décembre 2021, se répartissent de la façon suivante :

Constitution de la réserve de couverture des risques de fluctuation	CHF 27'622'055
Attribution à la réserve par l'excédent de recette	CHF 47'077
<b>Total de la réserve de fluctuation</b>	<b>CHF 27'669'132</b>

La réserve de couverture des risques de fluctuation est adéquate lorsque son avoir se monte au minimum à 20 % et au maximum à 100 % de la dépense annuelle moyenne pour les allocations familiales. Au 31.12.2021, la réserve de fluctuation s'élève à 51% des charges (50.3% au 31.12.2020).